

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

## AMENDEMENT

N ° II-CL347

présenté par  
M. Schreck et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 42

#### ÉTAT B

#### Mission « Justice »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.